

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 89 (1975)

**Heft:** 1-2

**Artikel:** Jalons pour l'étude de l'héraldique géorgienne

**Autor:** Vadbolski, M.N.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746231>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Jalons pour l'étude de l'héraldique géorgienne

par M. N. VADBOLSKI (Tbilissi, RSS de Géorgie)

Le goût des symboles a profondément imprégné l'ancienne Géorgie depuis les temps préhéraldiques. L'usage de diverses marques et signes remonte haut dans le temps et trouve son origine dans les traditions plusieurs fois millénaires de l'Orient antique. Tout cela a favorisé une adoption très précoce de signes héréditaires par les lignées notables du pays. Le long chemin de cette gestation passe des temps hittito-soubars et colchidiens par le royaume d'Ibérie établi au Caucase dans le haut Moyen Age jusqu'à ce royaume de Géorgie indépendant qui ne cessa d'exister qu'en 1801.

Malgré la floraison d'un système héreditaire d'emblèmes, avec tous ses attributs, l'héraldique en tant que science, comportant la recherche savante des armoiries familiales, communales, ecclésiastiques, corporatives ou autres, n'apparut en Géorgie — assez paradoxalement — qu'après l'annexion du pays à l'Empire russe. A ce moment-là, les princes et les gentilshommes féodaux géorgiens — les *tavadi* et les *aznaurni* — furent assimilés au système nobiliaire russe avec inscription aux *Livres de Velours* de l'Empire<sup>1</sup>. L'on octroya alors à la plupart des ayants droit de nouvelles armoiries « à la russe » qui ont cependant, dans plus d'un cas, tenu compte des anciens symboles héraldiques arborés déjà auparavant. Une survie a été ainsi assurée au mobilier héraldique autochtone dont l'étude a été jadis si inconsidérément négligée en Géorgie.

Des témoignages indirects viennent à l'aide d'une tentative de reconstruction savante. Les bannières des osts féodaux, les drapeaux ayant flotté sur les châteaux

forts, et les gonfanons d'église ont conservé maints symboles héraldiques. Il en est de même des sceaux, bornes de propriété et pierres tombales armoriées qui abondent dès les temps les plus reculés dans les églises-nécropoles des lignées principales, églises dont les plus célèbres sont celles de Bolnesi, Djvari, Athenia, Tsromi, etc. Ajoutons encore les monnaies frappées d'emblèmes héraldiques et des bijoux et gemmes gravés de signes distinctifs. Une étude comparative de ce matériel reste à faire ; l'établissement d'une synthèse s'impose désormais.

Pour ce qui concerne les temps préhéraldiques, des affinités de symbolique peuvent être établies avec les signes employés à Babylone, en Perse et dans les royaumes helléniques. L'héraldique géorgienne proprement dite s'inspirait surtout des symboles en honneur à Byzance et en Arménie. Une influence occidentale par cette dernière nation est possible par transmission<sup>2</sup>. Tout ceci reste encore à analyser et à classer. On pourrait alors déterminer avec plus d'assurance la nature de ces apports variés au système de symboles utilisé en Géorgie.

Une pratique caractéristique, tenant aux symboles protohéraldiques, était celle du chiffre ou du monogramme, signe d'un souverain, prélat ou seigneur. Sa présentation complexe constituait une sorte d'emblème personnel analogue aux « badges » anglais ou aux devises zoomorphes des rois de France — salamandre, porc-épic — de l'Europe occidentale. Par leur aspect, les chiffres géorgiens se rapprochent surtout des monogrammes royaux en usage à la chancellerie des Carolingiens.

Les deux plus anciennes dynasties du pays — les Parnavasides et les Khorsoides — ne se sont servies que de ce chiffre royal, variant d'un souverain à l'autre. Le système connaissait une survie parallèle à l'évolution héraldique comme le prouve le chiffre qui apparaît sur les documents et les monnaies de la grande reine



Fig. 1. Chiffre de la reine Thamar, XII<sup>e</sup> siècle.

Thamar (1184-1213), et aussi sur les bornes de son royaume (fig. 1)<sup>3</sup>. Certains motifs en ont été repris par ses successeurs, ce qui témoignerait d'une intention de rendre l'usage du chiffre héréditaire.

La dynastie nationale par excellence des Bagratides posséda déjà un emblème héraldique proprement dit. Les motifs de leurs grandes armoiries évoquent l'origine qu'ils s'étaient attribuée, prétendant être issus de la lignée du roi David. En plus des attributs royaux, la fronde du vainqueur de Goliath et la harpe du chanteur des psaumes apparaissent dans leur blason. Le tout est surmonté d'un chef présentant la tunique du Sauveur, relique conservée selon la tradition à l'église-cathédrale de Miskhet, nécropole royale des Bagratides (fig. 2)<sup>4</sup>.

Les éléments davidiens sont le symbole de la lignée du Courpalate Bagrat (876) à partir du X<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. La composition en est variable. Sur le sceau apposé au traité de Saint-Georges signé avec la Russie en 1783, antérieur à l'annexion de 1801<sup>6</sup>, la présentation est différente bien que comportant dans son ensemble le même mobilier héraldique que montre notre illustration.

Quelque 45 armoiries des princes et gentilshommes féodaux de l'ancienne Géorgie, sont connues grâce à une liste

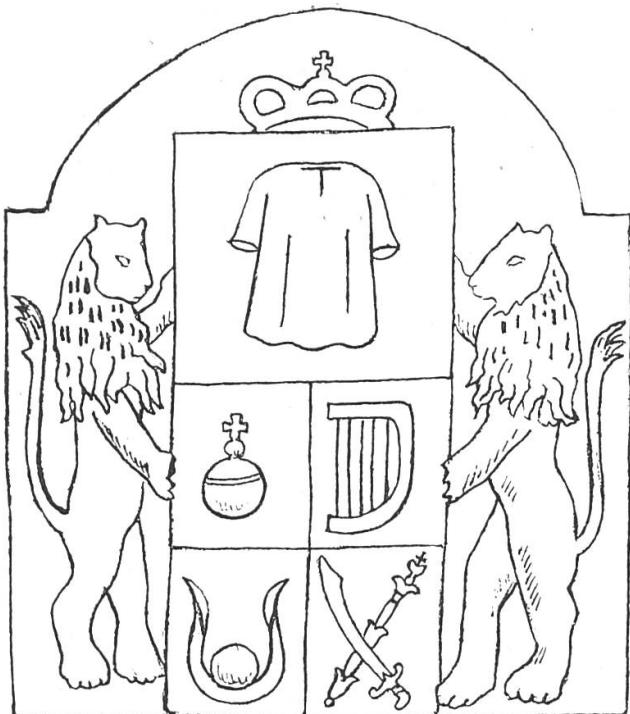


Fig. 2. Grandes armoiries de la dynastie des Bagratides.

établie sur l'ordre du roi Vakhtang VI (1703-1729); celle que fit dresser le roi Irakly II (1744-1798) en comporte 67<sup>7</sup>. Nous donnons ici quatre reproductions contemporaines tirées de la *Géographie* du prince Vakhusth<sup>8</sup>. Ces blasons évoquent fidèlement le charme primitif des gravures sur bois de l'époque (fig. 3-6)<sup>9</sup>.

Le premier traité d'héraldique géorgienne se trouve actuellement sous presse

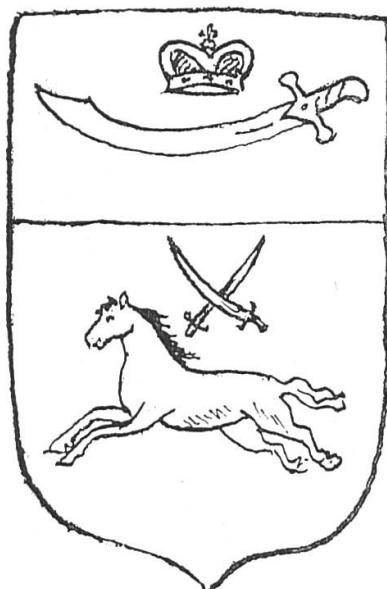


Fig. 3. Princes Abachidzé.

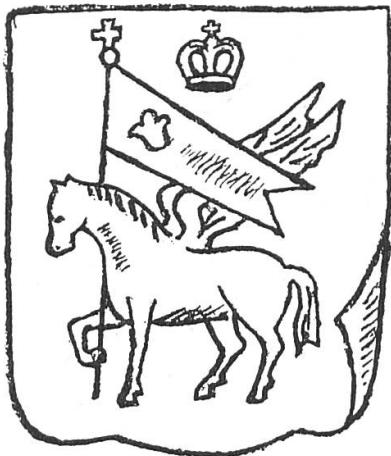


Fig. 4. Kakheti.

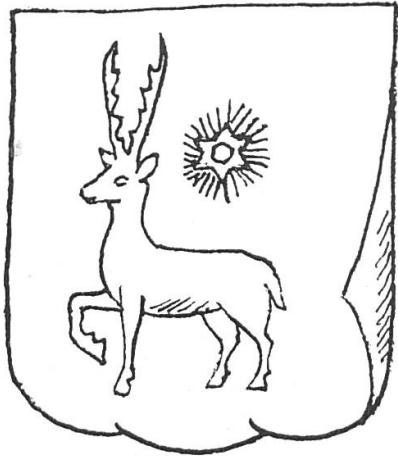


Fig. 6. Gouri.

à Tbilissi (Tiflis), et paraîtra en 1976, sous la signature de l'auteur de cette notice<sup>10</sup>. Comme il n'existe pas de bibliographie, l'ouvrage comportera une liste exhaustive des sources consultées dont voici un bref résumé qui constitue les jalons pour l'étude de l'héraldique géorgienne à l'intention des spécialistes étrangers :

- Indices puisés dans les sources narratives médiévales, tels le *Kartlis-Tskhovreba*<sup>11</sup>, les *Chroniques de la reine Anne*<sup>12</sup>, la *Géographie* déjà citée du prince Vakhusth, et l'*Histoire de la Géorgie*, œuvre du tzarévitche David Bagration, publiée en 1805<sup>13</sup>.
- Indices répertoriés dans les ouvrages d'érudition publiés, tels les travaux des académiciens I. Djavakhichvili<sup>14</sup>, Ch. Amiranachvili<sup>15</sup>, et autres.

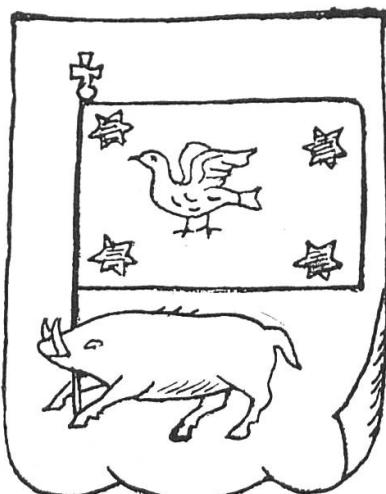


Fig. 5. Doucheti.

- Les pièces, inventaires et manuscrits existant sur les monnaies — dont beaucoup sont armoriées — conservés au *Cabinet numismatique* attaché au Service des manuscrits de l'Académie des sciences de Géorgie<sup>16</sup>.
- Le matériel inédit des *Archives centrales de Géorgie*, notamment aux sections d'Archives ecclésiastiques et d'Archives de familles.
- Les comptes rendus des fouilles archéologiques et l'inventaire des trouvailles dont certains représentent un intérêt pour l'héraldique.
- Les recherches concernant les symboles représentés sur les drapeaux ont été rendues plus aisées grâce à la publication de l'album *Les drapeaux et étendards géorgiens*, œuvre de S. Barnaveli<sup>17</sup>.
- Les sources imprimées russes contiennent aussi plus d'un renseignement sur les éléments d'héraldique géorgienne, repris dans les diplômes concédés par les tzars. Il s'agit de travaux bien connus, tels ceux de Laquière, Barateev, Dolgorukij, etc.<sup>18</sup>.
- L'auteur lui-même possède une collection de plusieurs milliers de pièces, provenant en partie de la décoration héraldique d'anciennes églises, existantes ou disparues. Leur analyse sera incluse dans l'ouvrage qu'il prépare.

Par cette mise au point, l'ancien Royaume de Géorgie s'ajoute à la longue

liste des pays qui, au cours de leur histoire, ont connu, à un stade déterminé de leur évolution sociale, l'épanouissement d'un système héréditaire qui, par les variantes que celui-ci crée d'un pays à l'autre, démontre aussi bien le caractère trans-national du phénomène que sa profonde liaison au système social de chacune des nations qui le pratiquent<sup>19</sup>.

<sup>1</sup> La confirmation de qualités nobiliaires aux lignées géorgiennes suivit désormais le même procédé que celle de la noblesse purement russe, par un décret impérial, ou par un acte du Sénat de l'Empire. Voir : *Spiski Titulovannym Rodam i Litzam Rossijskoi Imperii* (Registre des maisons et des personnes titrées de l'Empire de Russie), éd. du Sénat, Saint-Pétersbourg, 1892.

<sup>2</sup> Le trésor héréditaire de l'Arménie cilicienne, intermédiaire entre la Géorgie et les territoires déjà « héréditaires » tenus par les Croisés, se dégage notamment de l'étude de RÜDT-COLLENBERG, W. H. : *The Structure of the Armeno-Cilician Dynasties. The Rupenides, Hethumides and Lusignans*, Lisbon, 1963. Le phénomène est également signalé par TOUMANOFF, Cyrille : *La noblesse géorgienne : sa génèse et sa structure*, « Rivista Araldica », t. LIV, Roma, 1956, p. 260-273.

<sup>3</sup> Collection de M. N. Vadobolski.

<sup>4</sup> Les grandes armoiries royales des Bagratides représentées sur une gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle, illustrant l'œuvre du prince Vakhusth (voir ci-après, note 8).

<sup>5</sup> Un résumé très valable de la généalogie de cette lignée fut établi par GRAY, Terence S.-J. : *Les Bagratides*, « La Science historique », № 22/23, Paris, 1962. Voir aussi TAQUAISHVILI, E. : *Georgian Chronology and the Beginnings of the Bagratide Rule in Georgia*, « Georgica ». A Journal of Georgian and Caucasian Studies, I, London, 1935, et TOUMANOFF, Cyrille : *The Early Bagratids*, « Le Muséon », t. LXII, 1949.

<sup>6</sup> Cf. *Traité conclu en 1783 entre Catherine II, impératrice de Russie et Irakly II, roi de Géorgie*, « Recueil des lois russes », t. XXI, et Recueil de Marten, 2nd éd. t. VII, BERZHE, A. P. : *Prisoedinenie Gruzii k Rossii* (L'annexion de la Géorgie à la Russie), « Russkaia Starina » (Antiquités russes), t. XXVII, St. Petersburg, 1880, et LANG, David Marshall :

*The Last Years of the Georgian Monarchy, 1658-1832*, New York, 1957.

<sup>7</sup> KARST, J. : *Code géorgien du roi Vakhtang VI : Commentaire ou Précis du droit ibéro-caucasien*, « Corpus Juris ibero-caucasica », I-II, Strasbourg, 1934-37. La liste établie sur l'ordre d'Irakly II fut attachée au traité de 1783 (voir la note précédente).

<sup>8</sup> Le prince Vakhusth, savant du XVIII<sup>e</sup> siècle, était le fils naturel du roi codificateur Vakhtang VI. L'œuvre du prince a préservé une série de monuments de l'histoire et de la littérature géorgiennes, autrement inconnus ou perdus. Son travail fut publié sous le titre *Description géographique de la Géorgie*, éd. F. Brosset, Saint-Pétersbourg, 1842. Une nouvelle édition critique en était publiée, en géorgien, par T. Lomouri et N. Berzenishvili, à Tbilissi en 1941.

<sup>9</sup> Il s'agit des armoiries des princes Abachidzé et des emblèmes de Kakheti, Doucheti et Gouri.

<sup>10</sup> Aux éditions républicaines géorgiennes « L'Art ».

<sup>11</sup> Cf. *Kharthlis-Tzkovréba* (La Vie de Géorgie), éd. F. Brosset et D. Tchoubinachvili, I-II, Saint-Pétersbourg, 1849.

<sup>12</sup> Cf. *The Queen Anne Codex. The Oldest Manuscript of the Georgian Annals, 1479-1495*, éd. C. Toumanoff, 1947.

<sup>13</sup> Cf. BAGRATION, David Batonishvili : *Kratkaia istoriia a Gruzii* (Histoire brève de la Géorgie), St. Petersburg, 1805.

<sup>14</sup> Cf. DJAVAKICHLVILI, J. : *Histoire de la nation géorgienne*, I-V., Tbilissi, 1900-1928 et *Introduction à l'Histoire de la nation géorgienne*, ibid., 1937 (en géorgien).

<sup>15</sup> Cf. AMIRANACHVILI, Ch. I. : *Istoriia gruzinskogo iskusstva* (L'histoire de l'art géorgien), Moskva, 1950.

<sup>16</sup> C'est la numismatique géorgienne qui reste la plus accessible aux chercheurs étrangers, cette discipline ayant connu quelques publications de diffusion internationale. Cf. BARATAIEV : *Documents numismatiques du Royaume de Géorgie*, Paris, 1844 ; LANGLOIS, V. : *La numismatique géorgienne*, Bruxelles, 1867 ; DJAVAKICHLVILI, J. : *Numismatique et Métrologie géorgiennes*, Tbilissi, 1924 ; KARST, J. : *Précis de numismatique géorgienne*, Paris, 1938.

<sup>17</sup> Cf. BARNAVELI, S. V. : *Les drapeaux et étendards géorgiens*, Tbilissi, 1948 (en géorgien), et *Etendards royaux et militaires géorgiens*, Tbilissi, 1953 (en géorgien).

<sup>18</sup> DOLGORUKIJ, prince Pierre : *Rossijska Rodoslovna Kniga* (Le Livre généalogique russe), Saint-Pétersbourg, 1855.

<sup>19</sup> Les références bibliographiques concernant les titres en langues occidentales, inaccessibles à l'auteur, ont été ajoutées par l'adaptateur du texte pour servir les intérêts du lecteur désireux d'approfondir ses connaissances.